AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20250715-116_2025-DE
en date du 22/07/2025 ; REFERENCE ACTE : 116_2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15 juillet 2025 à 10h15 à Nyons

Le Conseil communautaire, convoqué le 2 juillet 2025 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil à l'annexe de la CCBDP à Buis-les-Baronnies pour la séance du 8 juillet 2025.
Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour la réunion du 8 juillet 2025, le Conseil communautaire a été convoqué une nouvelle fois pour une séance le 15 juillet 2025 dans la salle du Conseil à Nyons. Le Conseil communautaire a alors pu délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

Secrétaire de séance : Madame Fabienne BARBANSON

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 96
Nombre de voix délibératives : 38

Etaient présents : 32 (dont 1 suppléant)

DAYRE Thierry, GREGOIRE Michel, BAS Claude, NICOLAS Alain, RICHARD Eric, BERNARD Sébastien, MONPEYSSEN Jean-Jacques, RUYSSCHAERT Christelle, PEYRON Roland, ROCHAS Pascale, GARCIA Jean, LAGET Jean-Michel, DECONINCK Stéphane, MACIPE Nadia, ARMAND Marie-Noëlle, BARBANSON Fabienne, BERGER-SABATIER Martine, BOMPARD Marc, BOTTINI Monique, CARRERE Christian, COMBES Pierre, FERNANDES José, GIELLY Patricia, LANTHEAUME Pascal, LEDESERT Philippe, MONGE Alain, PENIGAUT Alexandre, PUSTOCH Alan, SOMAGLINO Claude, THIRIOT Christian, VIARSAC Roger, CHAPPON Gérard

Etaient absents ou excusés : 59

ACHAT Ginès, BALDUCHI Monique, BOMPARD Jérôme, BONNEFOY Martial, BONTOUX Géraud, BOREL Sylvie, BREDY Muriel, CAHN Philippe, CHAREYRE Laurent, CHARRASSE Daniel, CHAUDET Laurence, CHAUVET Véronique, CIRER-METHEL Pascal, CLEMENT Rémy, CLEMENT Augustin, CONIL Denis, CORNILLAC Christian, DONZE André, DUC Brigitte, DUPOUX Sébastien, ESTEVE Lionel, FAREL Annelise, FEUILLAS Annie, FOUGERAS Lionel, FRACHINOUS Alain, GARNERO Sylvie, GAUTHIER Eliane, GILLET Didier, GIREN Didier, GRAS Jean-Claude, GREGOIRE Jean-Luc, GRONCHI Yoann, GROSS François, HAIM Juliette, HAMARD Marc, LABROT Alain, LAFFITTE Didier, LAURENT Marie-Christine, LOUPIAS Aurélie, LYOBARD Eric, MATHIEU André, MORIN Gilbert, NICOLAS Jean-Louis, NIVON Jacques, PELACUER Jean-Marc, PEZ Gérard, PILOZ Odile, POUYET Stéphanie, QUARLIN Mireille, RAVOUX Gilles, ROUSSELLE Didier, ROUSSIN Christine, ROUSTAN Sébastien, ROUX Serge, TACUSSEL Odile, TATONI Thierry, TEULADE Christian, TREMORI Michel, TRUPHEMUS Gérard

Excusés ayant donné procuration : 6

SALIN Olivier donne procuration à PENIGAUT Alexandre, AMOURDEDIEU Aurore donne procuration à COMBES Pierre, BOUNIN Florence donne procuration à BOTTINI Monique, CHAMBON Claude donne procuration à GARCIA Jean, MONIER Marie-Pierre donne procuration à DAYRE Thierry, TEISSEYRE Isabelle donne procuration à LANTHEAUME Pascal

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20250715-116_2025-DE
en date du 22/07/2025 ; REFERENCE ACTE : 116_2025

Activité et Aménagement de pleine nature – Mobilités douces

Rapporteur : Roland PEYRON

Activité et Aménagement de pleine nature

116-2025 Soutien de l'association Les Tontons Riders – Programme pluriannuel d'investissement 2024-2025 sur le bike park associatif de Nyons

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) ;

Vu la délibération n° 145-2024, du 9 juillet 2024, actant le soutien de la CCBDP au projet d'investissement de l'association Les Tontons Riders d'un montant total de 80 000 € et autorisant le versement de la subvention 2024 :

Développement de l'espace de VTT de descente « 4 seasons bike park », à hauteur de :

- 3 150 € soit 10 % du montant total des travaux prévisionnels (31 500 €) pour 2024,
- 4 850 € soit 10 % du montant total des travaux prévisionnels (48 500 €) pour 2025 ;

Considérant qu'il convient d'honorer l'engagement pris par le Conseil communautaire le 9 juillet 2024 afin de soutenir le développement de pratiques dites « enduro » et « DH », en plein essor, sur le bike-park de Garde-Grosse, à Nyons, par le versement de la subvention pour l'année 2025 à hauteur de 4 850 €.

Considérant que la CCBDP n'est pas compétente pour réaliser des missions en maîtrise d'ouvrage d'aménagement d'itinéraires de VTT de descente ;

Considérant que les crédits sont prévus au budget prévisionnel 2025.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 38

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'AUTORISER le versement de la subvention 2025 de 4 850 € à l'association Les Tontons Riders ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

La Secrétaire de séance, Le Président,

Fabienne BARBANSON Thierry DAYRE

Transmission en préfecture le : 22/07/2025

Mise en ligne le : 22/07/2025

Ampliation à : SGC Nyons
Association Les Tontons Riders